



LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORPHELINAT DE LA RATP

ÉDITO

Voici déjà un an que la nouvelle équipe de l'Orphelinat de la RATP a repris le flambeau et nous sommes fiers de vous annoncer que nous maintenons le cap dans tous les projets mis en place précédemment.

Vous constaterez, dans les pages suivantes relatives au bilan de l'année 2023, que l'intérêt porté aux Pupilles et leurs Familles reste la principale préoccupation de l'Association, tant du côté financier que récréatif; ce dernier permet aux Familles de se rassembler et le lâcher prise lors d'une journée ou un week-end et aux enfants de se retrouver dans les parcs d'attractions, activités ludiques, zoo, etc... Vous retrouverez toutes les photos des enfants sur notre nouveau site internet www.orphelinatdelaratp.org

C'est pourquoi nous recherchons des fonds, en quête constante de nouveaux Adhérents et Donateurs qui, par leur générosité et leur bienveillance, permettent à l'Association de maintenir son équilibre financier, mais aussi en quête de nouveaux Bénévoles sans lesquels nous ne serions rien. Les retours de l'Appel à dons de la fin d'année ont confirmé que vous êtes encore et toujours présents à nos côtés.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne lecture.



Laurence Coulon Présidente de l'Orphelinat de la RATP

SOMMAIRE

- **#2** Assemblée Générale du 3 avril 2024
- #4 Les évènements en 2023
- #6 Les dernières news
- #8 Portrait d'un Pupille Adhérent

LES CHIFFRES CLÉS



480 pupilles (293 familles) **11 900** adhérents



Allocations 2024:

> Jusqu'à 18 ans
1320 € / an / enfant scolarisé
> Jusqu'à 21 ans
708 € / an / enfant scolarisé



Cotisation 2024:

46,80 € / an, soit 3,90 € / mois (défiscalisation de 66% sur les impôts soit, restant à charge pour une année, à hauteur de 15,91 €, soit 1,32 € par mois)



Laurence Coulon et les Membres du Conseil d'Administration de l'Orphelinat de la RATP ont reçu sur le site de Championnet une trentaine de personnes venue assister à l'Assemblée Générale le mercredi 3 avril 2024.

Cette réunion annuelle, basée sur le bilan de l'activité de l'année 2023 de l'Association, a débuté par une minute de silence en hommage aux personnes disparues puis s'est poursuivie par la lecture des différents rapports des 5 Commissions de l'Association.

Commission Loisirs et Vacances

Laurence Coulon présente le bilan de la Commission Loisirs & Vacances à la place de sa Présidente absente, Flore Marfaing : il s'avère positif dans la globalité. Les instants récréatifs proposés aux Pupilles et leurs Familles restent des moments essentiels et importants. De nombreuses heures de bénévolat y sont consacrées et des remerciements sont faits à tous nos Bénévoles. Mais beaucoup de questions se posent quant à la continuité

de ses activités au vu des soucis liés au CSEC RATP (privatisation, indépendance du CSEC 2 du Département RDS, etc.)

Commission Financière

Sophie Roptin-Belahcène, notre Trésorière, dresse un bilan globalement bon malgré la baisse des subventions par le CSEC RATP et précise que nos finances doivent faire l'objet de rigueur afin de conserver leur stabilité. Un excédent de 162 021 euros pour 2023 est annoncé, dû au maintien des dons et du montant des cotisations, ainsi que par les legs et donations consentis à l'Orphelinat malgré la baisse de Cotisants.

L'intervention de M. Bernard Laville, notre Expertcomptable et de M. Jean-Paul Fresquet, représentant M. Jean-Luc Fluck, notre Commissaire aux Comptes, confirme ce bilan financier et la vigilance à porter à la régularité du budget.

Commission Sociale

Laurence Coulon propose à Sébastien Mas, Délégué et ancien Président de ladite Commission, de lire le rapport, faute de Présidente de commission, suite à la démission de celle-ci. Sébastien Mas contribue au bon suivi de cette commission par les heures de bénévolat qu'il donne à l'Orphelinat en soutien à l'Equipe Permanente.

66 décès signalés par les Assistantes sociales ont donné lieu à l'ouverture de 34 nouveaux dossiers familles concernant 61 Pupilles. Dans le même temps, 33 Pupilles sont sortis de l'effectif (plus de 21 ans ou descolarisés). Avant Noël, tous nos jeunes ont reçu une allocation exceptionnelle de 100 euros et les 382 enfants âgés de 0 à 18 ans ont reçu un bon cadeau de 30€ pour leur anniversaire. 2 familles en détresse ont pu bénéficier d'une aide financière exceptionnelle pour un montant total de 2 340 euros chacune.

Commission Communication

Isabelle Grilo, Présidente de ladite commission, alerte à nouveau sur la courbe des Adhérents toujours en baisse, malgré une hausse annuelle des adhésions : ce fait contradictoire s'explique par les départs en retraite des Agents dont la cotisation sur salaire s'annule et des démissions. L'organisation de journées information sur le réseau RATP s'est poursuivie avec le concours des Délégués & Correspondants sur leur temps personnel et la participation d'Adhérents Retraités ayant constitué leur groupe de Bénévoles pour nous relayer. Leur soutien à tous a été grandement remercié.

Commission de Contrôle

Ghislaine Hannotin-Feytons nous fait part de ses conclusions à la suite du contrôle effectué par cette commission dont elle est membre : toutes les vérifications financières et comptables ont reçu l'aval de la Commission et ont permis de donner quitus à la Trésorière pour clore les comptes.

Le rapport d'activité 2023 dans son intégralité est adopté par l'Assemblée à l'unanimité.

Le vote des allocations 2024 conduisant à un nouveau gel de leurs montants a donné lieu à un débat animé. Mais face à la situation économique actuelle, il a été décidé de ne pas les augmenter cette année encore, à la majorité.

Enfin, le budget 2024 en sa forme prévisionnelle a été présenté et adopté à la majorité ; quant à la cotisation pour 2025, elle restera au montant actuel de 3,90€/mois soit 46.80€/an.

Après ces rapports, l'Assemblé a élu les Membres de la Commission de Contrôle ainsi que la Commission de Conciliation.

Mmes Catherine Besnard et Ghislaine Hannotin-Feytons sont élues à la Commission de Contrôle,

Puis Mmes Cindy Pagniez et Angéla Sittler et Mrs Eddie Constant et Toufik Djabou sont élus à la Commission de Conciliation.



#4 LES ÉVÉNEMENTS EN 2023

Les séjours Pupilles

Les séjours proposés aux pupilles l'ont été avec la collaboration de nos partenaires Les Enfants du Métro, Eole et Zigo.

- Saint Sorlin (décembre 2023) : 6/17 ans séjour au ski et passage à la nouvelle année - 33 participants.
- Miami (décembre 2023) : 17/20 ans réveillon au soleil - 24 participants.





- Le Parc Eurodisney Paris (janvier 2023): 17/20 ans -19 participants - week-end de réelle cohésion entre les nouveaux et les plus anciens de nos pupilles.
- Koézio et Cinéma Sensation (avril 2023): 9/16 ans -20 participants - jeux de cohésion par équipes et séance de cinéma « Mario » pour cette journée.
- Le Zoo de Lumigny (septembre 2023): 3/16 ans -46 participants - visite du parc des félins et séances cinéma.









- Le rassemblement Parents à Eurodisney (les 10 et 12 mars 2023): 109 participants + 14 encadrants week-end de paroles pour les parents et attractions à volonté pour les pupilles dans le parc et nuitée à l'Hôtel Davy Cockett.
- Le Parc de Nigloland (les 3 et 4 juin 2023): 76 participants + 4 encadrants - parc familial et propice à l'intégration des nouvelles familles par les plus anciennes.
- La Mer de sable (octobre 2023) : 94 participants
- + 6 encadrants Halloween était au programme de ce parc familial.
- L'Arbre de Noël (décembre 2023) : 217 participants
- + 16 encadrants le Père-Noël s'est invité au Parc Floral sur le thème de la fête foraine avec distribution de chocolats.







Les VVF d'été en famille

Notre partenaire APV Vacances a permis à nos familles de boucler leurs valises vers ces 3 destinations :

- Camping « Le Ste Marie » à Sainte-Marie-la-Mer dans les Pyrénées Orientales pour 21 participants.
- Camping « Les Roquilles » à Palavas-les-Flots dans l'Hérault pour 36 participants.
- Camping « La Parée du Jonc » à Saint-Jean-de-Monts en Vendée pour 28 participants.

#6 LES

Un visuel qui fait peau neuve

En 2025, l'Orphelinat fêtera ses **50 ans d'autonomie** et, à cette occasion, nous souhaiterions changer le logo de l'Association.

Petit rappel du logo sur ces cinquante dernières années :

1975: 1^{er} logo



1980: 2^{ème} logo



1992: 3^{ème} logo



2000: 4^{ème} logo



Si vous voulez vous associer à cette recherche et à l'élaboration du nouveau logo, c'est avec plaisir que nous attendons vos suggestions.

Il y a quelques contraintes à respecter : il ne doit pas comporter trop de détails ni de couleurs pour faciliter son utilisation lors des travaux d'impression ou de personnalisation pour les goodies par exemple.

Alors à vos crayons et faites chauffer les méninges!

Partenariat avec le Crédit Mutuel



Nous connaissons tous la publicité « le Crédit Mutuel est une banque coopérative qui appartient à ses clients », mais ce que l'on sait moins, c'est que cet établissement bancaire peut proposer son aide aux Associations (sociales, culturelles, sportives...).

Il privilégie les Associations de proximité, le soutien à l'action des Bénévoles, la participation à l'éducation et à la formation des jeunes.

Le site Internet **www.associatheque.fr** propose des informations et des services aux dirigeants d'Associations pour les aider à gérer leur Association au quotidien (actualités juridiques, fiscales, comptables...).

L'Orphelinat de la RATP a signé une convention avec le Crédit Mutuel: à l'ouverture d'un compte par un Adhérent de notre Association, celui-ci se verra créditer de la somme de 50€ sur ledit compte et le même montant sera offert à l'Orphelinat de la RATP pour chaque souscription. Aussi, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'une agence.

Par ailleurs, avant les Fêtes de Noël, le Crédit Mutuel a offert des boîtes de chocolats, distribuées au fils des semaines aux Bénévoles, aux Délégués & Correspondants à l'occasion d'une rencontre dans nos bureaux de Championnet ou bien encore à des Donateurs venus nous rendre visite à l'occasion d'un don.

L'ouverture du nouveau site internet

Nous avons inauguré notre nouveau site internet en novembre 2023 : depuis, vous pouvez retrouver toutes nos actualités et de nombreuses photos (récentes et plus anciennes) sont accessibles pour la plus grande joie des Pupilles et des Familles ayant participés aux évènements.

Vous avez la possibilité à présent de faire vos **dons** via le site, ainsi que vos **achats** de produits publicitaires. Pour toutes celles et ceux qui souhaitent **adhérer** à l'Orphelinat de la RATP, vous trouverez un bulletin à remplir qui nous est directement transmis à sa validation.

Des articles sur la partie historique de l'Association ainsi

Des articles sur la partie historique de l'Association ainsi que les statuts et le règlement intérieur viennent compléter ces pages.

scannez-moi:

Nous vous rappelons l'adresse : www.orphelinatdelaratp.org



L'Orphelinat de la RATP: dons & legs

De par ses statuts, l'Orphelinat de la RATP, reconnu d'utilité publique, est habilité à recevoir des dons, legs et assurance-vie en totale exonération d'imposition.

Nous recevons en effet selon les années des biens ou assurance-vie : ces rentrées d'argent viennent compléter les cotisations des Adhérents et la subvention du CSEC RATP, permettant d'augmenter notre budget loisirs et vacances au profit des Pupilles et des Familles.

Nous remercions nos Donateurs, anciens Agents RATP ou pas, dont nous avons été les bénéficiaires.

Le Congrès des Notaires

En 2023, l'Orphelinat avait dressé son stand lors de la 119ème édition du Congrès des Notaires à Deauville, les 27, 28 et 29 septembre. Un bilan mitigé des rencontres avec la profession notariale, du fait du changement de programmation des séances de travail, nous a conduit à programmer dorénavant notre participation audit congrès une année sur deux.

Aussi, l'Orphelinat de la RATP ne participera pas à la 120^{ème} édition qui se tiendra à Bordeaux les 25, 26 et 27 septembre 2024.

Le beau geste du Cercle Généalogique de la RATP

Après la parution de notre numéro précédent, nous avions reçu **M. Gérard LUDWIG**, alors Président de l'Association Le Cercle Généalogique de la RATP, qui venait d'apprendre la dissolution prochaine de son Association.

Aussi, avec l'accord des Membres de son équipe, ils avaient souhaité verser à l'Orphelinat de la RATP le solde de leur trésorerie d'un montant de 6 966 euros, ainsi que du matériel informatique et du mobilier.



Nous savons la difficulté de fonctionnement d'une Association avec ses seuls Bénévoles et combien il doit être compliqué de mettre le mot fin à ses activités. Aussi, nous tenions à les remercier encore une fois pour leur générosité envers notre Association.

Julien JOVIAL, ancien Pupille et Agent RATP Adhérent

Quelques parutions en arrière, nous avions consacré un article sur 2 de nos Déléguées et aujourd'hui, il semblait important d'en faire de même sur le parcours d'un de nos anciens Pupilles, aujourd'hui Agent RATP et Adhérent à l'Orphelinat de la RATP.

« Bonjour, je m'appelle **Julien Jovial** et je suis Conducteur sur la ligne B du RER. Je suis entré à la RATPen 2003 et dès le mois d'août de la même année,

j'ai tout naturellement rempli mon bulletin d'adhésion à l'Orphelinat de la RATP.

Mon attachement à l'Association s'explique par le fait que j'ai été moi-même pupille de l'Orphelinat de la RATP dans ma jeunesse : j'ai bénéficié du soutien et de l'accompagnement de l'Orphelinat après le décès de mon père en 1994. J'avais 12 ans à l'époque.

Le message que je souhaite faire passer auprès de l'ensemble des agents de l'Entreprise et des familles est que la perte d'un parent est peut-être la pire

épreuve qui puisse arriver à des enfants. L'Association est là en soutien et toujours à l'écoute dans ces moments difficiles.

A travers ses actions, elle rassemble tous les enfants et les familles autour d'un socle commun « faire face ensemble » pour affronter les difficultés de la vie après la perte d'un être cher.

J'ai aussi été bénévole pendant plusieurs années et

je ne m'interdis pas de revenir donner un coup de main, une fois que mes enfants seront un peu plus autonomes. »

Julien et sa sœur Julie ont participé à de nombreuses manifestations organisées par l'Orphelinat de la RATP et leur Maman Annie a été Membre du Conseil

d'Administration et Présidente de la Commission

Sociale.

Merci à **Eddie Constant**, notre Délégué de la ligne B du RER qui a recueilli les propos de Julien pour les besoins de cet article.

En avant-première!

Nous vous avons annoncé dans les pages précédentes les 50 ans d'autonomie de l'Association pour 2025 et notre volonté de modifier le logo, dans un esprit de renouveau.

Aussi, nous avons souhaité également changer le visuel de nos **agendas pour 2025** : fini les 4 couleurs proposées traditionnellement et voici donc les 2 visuels qui vous seront proposés.

Vous les trouverez en vente, entre autre, sur notre site internet **www.orphelinatdelaratp.org**





Directrice de la publication : Laurence Coulon ● Rédactrice en chef : Valérie Collin-Girard ● Conception, réalisation et impression : Ederycréa ● Orphelinat de la RATP : 30 rue Championnet 75018 PARIS - Tél. : 01 58 76 72 88